

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 21 JUIN 2011

Ouverture : 20h00

Local : Salle polyvalente

Présence : 42 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants à cette Assemblée et excuse les absences de MM Laurent Léger, Didier Thurre, Pierre-André Abbey et Jean-Christophe Maret. Il salue la presse écrite et remercie les membres de TéléSaxon pour l'excellent travail accompli tout au long de l'année.

Il fait savoir que d'importants travaux, tels que l'agrandissement de l'école, la construction du parking et des deux salles communales du Village sont pratiquement terminés. Les travaux d'aménagement de la Place St-Félix devraient être achevés pour la St-Félix à fin août.

A ce sujet, il tient à remercier au nom du Conseil tous les bordiers de ces importants chantiers pour leur sens du compromis et leur compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Ces remerciements s'adressent également au personnel enseignant et aux élèves, qui n'ont pas été ménagés par les nuisances dues au chantier ainsi qu'à l'ensemble des bureaux d'ingénieurs et d'architectes, les collègues du Conseil communal et autres corps de métier qui ont tous fait un excellent travail au vu des délais extrêmement courts qui leur avaient été donnés pour achever les différents ouvrages.

Il évoque les principaux événements survenus depuis la dernière Assemblée Primaire :

- La constitution de la PIDR dans les locaux de la police cantonale avec la nomination de M. Fabien Oreiller comme Chef de Poste,
- l'engagement de M. Pascal Bonvin pour renforcer le Service technique et pour remplacer Mme Sylvane Morier qui a fait valoir ses droits à la retraite,
- La nomination au poste de Secrétaire communal de la Commune de Vernayaz de notre stagiaire, M. Loïc Blardone, après un stage de 6 années passées dans les différents services de la Commune de Saxon.
- Le changement d'orientation professionnelle de notre apprenti de 2^{ème} année, M. Nedim Muminovic,
- L'engagement des stagiaires, Mlles Marcia Do Carmo Miguel, Jessica Cottier et Pauline Goye, à la crèche
- L'engagement de l'apprentie Mlle Andreia Fonseca à la crèche,
- L'engagement des stagiaires MPC à l'Administration, Mlles Ana Paula Santos et Elsa Sauthier,
- L'engagement de nouvelles mamans de jour pour compléter l'effectif de notre réseau,
- L'avancement des négociations avec la Commune de Riddes dans le cadre de l'interconnexion des réseaux d'eau potable,
- La fin des travaux liés à la carte des dangers,
- L'avancement des travaux de construction de la route de débord de la Grand-Toula,

- Les démarches de la Commune auprès des différents Services de l'Etat pour obtenir rapidement les autorisations de bâtir liées au projet BOAS,
- L'inauguration officielle du Casino,
- Le succès de la Fête du Jeu dans les jardins du Casino,

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Primaire du 9 décembre 2010
2. Lecture des comptes 2010
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes communaux 2010
5. Décharge aux organes responsables
6. Modification des articles 8 et 11 du Règlement de la gestion des déchets
7. Divers

1. LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 9 DECEMBRE 2010

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2010

Le Président fait observer que la lecture des comptes n'est donnée que si un citoyen l'exige. Tel n'étant pas le cas, il passe la parole à M. le Vice-Président Roth pour faire un large tour d'horizon des comptes 2010.

Le Vice-Président rapporte sur :

- les comptes de fonctionnement des comptes ordinaires qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 2'831'088.28,
- les comptes de fonctionnement des services autofinancés qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 775'923.25,
- les investissements nets des comptes ordinaires (Fr. 4'997'855.55) et des services autofinancés (Fr. 684'708.10),
- les amortissements des biens faisant partie des patrimoines financier (Fr. 138'300.00) et administratif (Fr. 2'692'706.05).

Il apporte quelques précisions sur les investissements importants réalisés au cours de l'année et sur les indicateurs financiers qui sont excellents pour notre Commune. La dette/habitant se monte à Fr. 1'586.00, y compris les comptes autofinancés.

Le Président profite de remercier M. le conseiller d'Etat Claude Roch qui a reconnu au subventionnement 6, puis 9 et enfin 11 salles de classe avec la bibliothèque et la ludothèque. Il relève, qu'à ce jour, la population totale de la Commune est de 4814 personnes.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :

M. Eric Woirin, Fiduciaire, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2010 de la Commune de Saxon et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX 2010 :

Aucune question n'étant posée, les comptes communaux sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée Primaire. Le Président tient à remercier le comptable, M. Bertrand Haefliger, le Vice-Président et les membres du Conseil pour tout le travail accompli qui a permis de présenter des comptes aussi bons.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes communaux ayant été acceptés, l'Assemblée Primaire donne décharge aux organes responsables.

6. MODIFICATION DES ARTICLES 8 ET 11 DU REGLEMENT DE LA GESTION DES DECHETS :

Le Président fait savoir que le Conseil d'Etat a homologué le Règlement de la gestion des déchets en date du 04 mai 2011, à l'exception des articles 8 et 11 qui ont dû faire l'objet de modifications mineures exigées par le Service de la Protection de l'environnement après la présentation du Règlement à l'approbation de l'Assemblée Primaire le 9 décembre 2010.

Il donne connaissance des modifications apportées aux articles en question.

Soumis au vote, les nouveaux articles 8 et 11 du Règlement de la gestion des déchets sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée.

7. DIVERS

Répondant à une question de **M. André Bollin**, Mme la cons. Michelet précise que le portail d'entrée du complexe sportif restera ouvert dans le cadre du projet de skate park élaboré par un groupe de jeunes et en fonction du Règlement d'utilisation qui doit encore être affiné. Il n'est pas prévu dans l'immédiat de déplacer le grillage du complexe sportif en raison du coût des travaux (env. Fr. 36'000.00).

Le Président tient à présenter ses excuses aux détenteurs de case postale qui n'ont pas reçu le message sur les comptes. Pour des questions de délais, la Municipalité a dû recourir aux services des Messageries du Rhône, dont la collaboration avec le Poste n'est pas la plus adéquate.

Répondant à une question de **M. Jérôme Veuthey**, M. le cons. Vaudan précise que les habitants du Quartier Latin pourront regagner la plaine en empruntant le Chemin de l'Eglise, lequel sera ouvert à la circulation dans les deux sens, ou par le Chemin J-S. Farinet/Rue St-Félix/Place St-Félix/Route du Village. La signalisation prévue par le Conseil communal sera de toute façon mise à l'enquête publique.

Le Président profite d'informer les citoyens que la route cantonale de Gottefrey sera fermée au trafic du 28 juin au 02 juillet et que la Route de Tovassière sera également fermée le 30 juin prochain en raison de travaux de goudronnage. Un nouveau tapis devrait être posé à l'Avenue de la Jonction et sur le tronçon Café de Saxon/contour du cimetière dans le courant de l'année.

Il donne des nouvelles au sujet des négociations menées avec les CFF et les routes nationales en ce qui concerne la lutte contre les nuisances phoniques, ainsi que sur les travaux d'enlèvement des eaux de surface sur la route Arbarey/Prés des Champs qui seront réalisés en collaboration avec le Service forêt et paysage.

Le Président clôt la séance à 21h05. Il souhaite aux membres présents d'agréables vacances estivales et les invite, avant de partager le verre de l'amitié, de suivre l'exposé que notre stagiaire, **M. Tony Cabral**, va leur présenter dans le cadre de son travail de diplôme.

Le Président :

Le Secrétaire :

Léo Farquet

Daniel Felley